

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 mai 2007** accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes FINOR et ORGA- AUDIT.

BILAN

Arrêté au 31-12-2006

Unité = En DT

		A C T I F	NOTE	31-12-2006	31-12-2005	VARIATION	EN %
AC 1		CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	III-1	120 113 038,707	55 863 501,672	64 249 537,035	115,01%
AC 2		CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	732 985 148,831	472 573 706,285	260 411 442,546	55,10%
		a/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		723 066 710,153	466 828 693,477	256 238 016,676	54,89%
		b/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		9 918 438,678	5 745 012,808	4 173 425,870	72,64%
AC 3		CREANCES SUR LA CLIENTELE	III-3	2 566 680 125,569	2 414 325 265,396	152 354 860,173	6,31%
		a/ COMPTES DEBITEURS		294 465 650,197	311 168 758,016	-16 703 107,819	-5,37%
		b/ AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		2 206 283 555,131	2 033 391 405,195	172 892 149,936	8,50%
		c/ CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES		65 930 920,241	69 765 102,185	-3 834 181,944	-5,50%
AC 4		PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	369 346 318,468	396 565 105,057	-27 218 786,589	-6,86%
		a/ TITRES DE TRANSACTION		343 727 975,818	380 294 950,209	-36 566 974,391	-9,62%
		b/ TITRES DE PLACEMENT		25 618 342,650	16 270 154,848	9 348 187,802	57,46%
AC 5		PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	118 003 244,620	118 553 831,815	-550 587,195	-0,46%
		a/ TITRES D'INVESTISSEMENT		9 698 848,950	8 158 775,426	1 540 073,524	18,88%
		b/ TITRES DE PARTICIPATION		38 107 908,305	42 555 380,579	-4 447 472,274	-10,45%
		c/ PARTS DANS LES ENTREP ASSOC & COENTREPR		16 479 165,500	19 743 570,000	-3 264 404,500	-16,53%
		d/ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		48 714 769,810	48 096 105,810	618 664,000	1,29%
		e/ FONDS GERES		5 002 552,055		5 002 552,055	#DIV/0!
AC 6		VALEURS IMMOBILISEES	III-6	101 346 517,077	100 132 215,703	1 214 301,374	1,21%
		a/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 591 275,605	4 833 061,819	-241 786,214	-5,00%
		b/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES		96 755 241,472	95 299 153,884	1 456 087,588	1,53%
AC 7		AUTRES ACTIFS	III-7	124 545 774,556	109 086 063,356	15 459 711,200	14,17%
		a/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		20 419 083,867	19 117 457,049	1 301 626,818	6,81%
		b/ AUTRES		104 126 690,689	89 968 606,307	14 158 084,382	15,74%
TOTAL A C T I F				4 133 020 167,828	3 667 099 689,284	465 920 478,544	12,71%

BILAN

Arrêté au 31-12-2006

Unité = En DT

	PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	31-12-2006	31-12-2005	VARIATION	EN %
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	12 763 580,358	2 558 930,769	10 204 649,589	398,79%
PA 2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	21 655 619,485	118 589 733,790	-96 934 114,305	-81,74%
	a/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		20 007 300,762	117 287 542,792	-97 280 242,030	-82,94%
	b/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		1 648 318,723	1 302 190,998	346 127,725	26,58%
PA 3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	IV-3	3 464 273 325,848	3 004 259 394,292	460 013 931,556	15,31%
	a/ DEPOTS A VUE		1 500 277 900,069	1 253 000 369,102	247 277 530,967	19,73%
	b/ AUTRES DEPOTS ET AVOIRS		1 963 995 425,779	1 751 259 025,190	212 736 400,589	12,15%
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	179 191 906,687	191 139 691,681	-11 947 784,994	-6,25%
	a/ EMPRUNTS MATERIALISES		30 114 259,589	40 144 657,534	-10 030 397,945	
	b/ AUTRES FONDS EMPRUNTES		77 171 374,645	77 171 374,646	-0,001	
	c/ RESSOURCES SPECIALES		71 906 272,453	73 823 659,501	-1 917 387,048	-2,60%
PA 5	AUTRES PASSIFS	IV-5	75 156 245,942	66 434 769,983	8 721 475,959	13,13%
	a/ PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES		10 964 946,881	7 367 016,115	3 597 930,766	
	b/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		43 326 885,853	37 985 241,836	5 341 644,017	14,06%
	c/ AUTRES		20 864 413,208	21 082 512,032	-218 098,824	-1,03%
	T O T A L P A S S I F		3 753 040 678,320	3 382 982 520,515	370 058 157,805	10,94%
	CAPITAUX PROPRES	V				
CP 1	CAPITAL		132 500 000,000	120 000 000,000	12 500 000,000	10,42%
	a/ Capital souscrit		170 000 000,000	120 000 000,000	50 000 000,000	41,67%
	b/ Capital non libéré		-37 500 000,000	0,000		
CP 2	RESERVES		225 723 212,426	144 869 034,624	80 854 177,802	55,81%
	a/ PRIMES LIEES AU CAPITAL		141 760 000,000	66 760 000,000	75 000 000,000	
	b/ Réserve légale		10 953 911,314	10 000 000,000	953 911,314	
	c/ Réserves statutaires		0,000	0,000		
	d/ Réserves ordinaires		33 805 520,430	31 976 844,870	1 828 675,560	5,72%
	e/ Autres réserves		39 203 780,682	36 132 189,754	3 071 590,928	8,50%
CP 3	ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		67 428,173	109 586,482	-42 158,309	
	a/ Subventions		67 428,173	109 586,482	-42 158,309	
	b/ Ecart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		0,000	0,000		
CP 5	RESULTATS REPORTEES		634 041,856	60 321,386	573 720,470	951,11%
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE		21 054 807,053	19 078 226,277	1 976 580,776	10,36%
	T O T A L C A P I T A U X P R O P R E S		379 979 489,508	284 117 168,769	95 862 320,739	33,74%
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 133 020 167,828	3 667 099 689,284	465 920 478,544	12,71%

Etat des Engagements Hors Bilan

arrêté au 31/12/2006

	PASSIF EVENTUELS	NOTE	31/12/2006	31/12/2005	VARIATION	EN %
HB 1	-Cautions, avals et autres garanties données	VI	675 434 622,784	649 882 503,111	25 552 119,673	3,93%
	a- En faveur d'établissements bancaires et financiers		278 678 811,075	284 253 784,053	-5 574 972,978	-1,96%
	b- En faveur de la clientèle		396 755 811,709	365 628 719,058	31 127 092,651	8,51%
HB 2	-Crédit documentaires		339 001 429,220	293 811 171,484	45 190 257,736	15,38%
	a- En faveur de la clientèle		197 256 295,774	169 903 352,680	27 352 943,094	16,10%
	b- Autres		141 745 133,446	123 907 818,804	17 837 314,642	14,40%
HB 3	-Actifs donnés en garantie					
	TOTAL PASSIF EVENTUELS		1 014 436 052,004	943 693 674,595	70 742 377,409	7,50%
	ENGAGEMENT DONNES	VI				
HB 4	-Engagement de financement donnés		63 685 190,000	53 706 751,000	9 978 439,000	18,58%
	a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance					
	b- En faveur de la clientèle		63 685 190,000	53 706 751,000	9 978 439,000	18,58%
HB 5	-Engagement sur titres		45 411,600	939 423,300	-894 011,700	-95,17%
	a- Participation non libérées		19 217,500	871 975,000	-852 757,500	-97,80%
	b- Titres à recevoir		26 194,100	67 448,300	-41 254,200	-61,16%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		63 730 601,600	54 646 174,300	9 084 427,300	16,62%
	ENGAGEMENT RECUS	VI				
HB 6	-Engagements de financement reçus					
HB 7	-Garanties reçues		1 102 675 381,000	1 046 600 000,000	56 075 381,000	5,36%
	a - Garanties reçues de l'Etat		28 359 293,000	33 602 325,000	-5 243 032,000	-15,60%
	b - Garanties reçues d'établissement bancaires et financiers		17 409 253,000	16 287 109,000	1 122 144,000	6,89%
	c - Garanties reçues de la clientèle		1 056 906 835,000	996 710 566,000	60 196 269,000	6,04%
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 102 675 381,000	1 046 600 000,000	56 075 381,000	5,36%

Etat des flux de trésorerie

période du 01-01 au 31-12-2006

(Unité = En DT)

	NOTE	Année 31/12/2006	Année 31/12/2005
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		324 621 890,764	273 417 057,530
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-97 083 772,332	-93 228 343,250
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-9 977 983,762	-4 267 805,486
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-180 932 012,218	-331 689 132,330
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		449 109 350,686	333 970 894,490
Titres de placements		1 687 984,000	175 400,000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-139 833 909,441	-108 370 723,907
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 132 963,090	6 235 328,903
Impôt sur le bénéfices		-7 780 785,690	-1 418 695,233
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	IX -1	341 943 725,097	74 823 980,717
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 654 960,328	2 338 377,113
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-2 127 514,288	-4 148 139,661
Acquisition \ cessions sur immobilisations		-17 214 986,900	-14 788 657,571
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	IX -2	-16 687 540,860	-16 598 420,119
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		87 500 000,000	0,000
Emission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts		-18 670 193,469	-19 536 439,792
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-1 820 538,285	-4 705 010,620
Dividendes versés		-13 200 000,000	-11 627 907,074
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	IX -3	53 809 268,246	-35 869 357,486
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-4	8 184 760,127	11 558 902,758
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		387 250 212,610	33 915 105,870
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		729 642 187,340	695 727 081,470
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	IX-5	1 116 892 399,950	729 642 187,340

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 12 2006**NOTE N°I****OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°II**OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.**

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2006 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2006 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre

2006 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2006 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2006 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2006 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2006 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2006.

II-2/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2006 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2006 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2006 sont « diminuées » du résultat.

II-3/ LES REGLES D'EVALUATION DES CREANCES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2006 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la Dotation aux provisions relative à l'année 2006 et un montant des produits réservés.

II-4/ LES REGLES D'EVALUATION DES TITRES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2006. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2006.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2006 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2006.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5/ LES REGLES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2006 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2006. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2006.

II-6 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2006, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle n° 21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2005 que celles relatives à l'année 2006.

Les données relatives à l'année 2005 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 Mai 2006.

NOTE N°III

OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 = Créances sur la clientèle
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement
- AC6 = Valeurs immobilisées
- AC7 = Autres actifs

III-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une augmentation entre DECEMBRE 2005 et DECEMBRE 2006 de 64.249 mD ou 115,01 % en passant d'une période à une autre de 55.864 mD à 120.113 mD. Cette variation est imputable principalement aux postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
ENCAISSES	38 568	31 425	7 143	22,73
AVOIRS CHEZ LA BCT	80 959	24 018	56 941	237,07
AVOIRS CHEZ LE CCP	586	421	165	39,28
TOTAL	120 113	55 864	64 249	115,01

III-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre DECEMBRE 2005 et DECEMBRE 2006 de 472.574 mD à 732.985 mD enregistrant ainsi une augmentation de 260.411 mD ou 55,10 %.

Cette variation provient de l'accroissement du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 256.238 mD ou 54,89 % accompagnée par une augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 4.173 mD ou 72,64 %.

La variation du volume des créances sur les établissements bancaires qui est passé de 466.829 mD au 31/12/2005 à 723.067 mD au 31/12/2006 concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de prêts à la BCT	338 534	203 560	134 974	66,31
Comptes de prêts du marché interbancaire	369 421	233 290	136 131	58,35
Créances rattachées sur prêts	2 561	583	1 978	339,44
Comptes correspondants Nos tri	2 491	3 088	-597	-19,30
Comptes correspondants Lori	526	3 888	- 3 362	-86,48
Créances rattachées sur comptes correspondants	301	82	219	267,07
Valeurs non imputées	9 233	22 338	-13 105	-58,67
TOTAL	723 067	466 829	256 238	54,89

La variation du poste Créances sur les établissements financiers qui est passé de 5.745 mD en DECEMBRE 2005 à 9.918 mD en DECEMBRE 2006 est imputable principalement à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme et escompte d'effets commerciaux.

Cette variation concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	9 508	5 668	3 840	67,75
Effets commerciaux escomptés en faveur des sociétés de leasing	92	11	81	736,36
Comptes débiteurs des établissements financiers	182	0	182	100,00
Créances rattachées	136	66	70	106,06
TOTAL	9 918	5 745	4 173	72,64

III-3/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Entreprises Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 2.414.325 mD en Décembre 2005 à 2.566.680 mD en Décembre 2006 enregistrant ainsi une augmentation de 152.355 mD ou 6,31 %.

Ce total est ventilé comme suit :

1) Comptes Débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une diminution de 16.703 mD ou 5,37 % en passant de 311.169 mD en Décembre 2005 à 294.466 mD en Décembre 2006. Ces comptes débiteurs sont ventilés comme suit :

(En mD)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Comptes débiteurs courants	235 124	265 986	-30 861	-11,60
-Comptes débiteurs douteux	32 469	25 555	6 914	27,06
-Avances sur dépôts à terme	15 744	8 489	7 255	85,46
-Créances rattachées	11 129	11 139	-10	-0,09
TOTAL	294 466	311 169	-16 703	-5,37

Les comptes débiteurs douteux s'élevant à 32.469 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 26.668 mD et des agios réservés d'un montant de 26.599 mD, ce qui donne un volume brut de comptes courants douteux de 85.736 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut comptes courants douteux	85 736	77 411	8 325	10,75
-Provisions pour créances douteuses	-26 668	-26 312	-356	-1,35
-Agiors réservés	-26 599	-25 544	-1 055	-4,13
Total comptes débiteurs douteux	32 469	25 555	6 914	27,05

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	6 696	3 090	3 606	116,70
-Classe 3	2 796	5 763	-2 967	-51,48
-Classe 4	76 244	68 558	7 686	11,21
TOTAL	85 736	77 411	8 325	10,75

2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2005 et Décembre 2006 de 2.033.391 mD à 2.206.284 mD enregistrant une augmentation de 172.893 mD ou 8,50 %.

Le total de ce poste est ventilé comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Autres concours courants	2 064 888	1 867 094	197 794	10,59
-Autres concours douteux	139 625	164 526	-24 901	-15,14
-Comptes courants associés	1 771	1 771	-	-
TOTAL	2 206 284	2 033 391	172 893	8,50

a) Les autres concours courants sont répartis entre les différentes formes de crédits prévues par le plan comptable bancaire comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits commerciaux et industriels	1 579 006	1 410 719	168 287	11,93
-Crédits immobiliers, promoteurs	44 834	37 455	7 379	19,70
-Crédits immobiliers, acquéreurs	272 179	251 383	20 796	8,27
-Crédits agricoles	174 341	165 529	8 813	5,32
	2 070 360	1 865 086	205 274	11,00
-Valeurs non imputées	809	2 113	-1 304	-61,71
-Créances rattachées	17 229	16 170	1 059	6,55
-Intérêts perçus d'avance (en moins)	-23 511	-16 275	-7 236	44,46
Total autres concours courants	2 064 888	1 867 094	197 794	10,59

Les autres concours courants sont répartis selon la durée initiale de chaque crédit comme suit

(en md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits à court terme	707 368	749 909	- 42 541	- 5,67
-Crédits à moyen terme	1 016 460	856 459	160 001	18,68
-Crédits à long terme	346 532	258 718	87 814	33,94
TOTAL	2 070 360	1 865 086	205 274	11,00

b) Les autres concours douteux de 139.624 mD tels que présentés au niveau du bilan sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 194.022 mD et des agios réservés pour un montant de 14.918 mD, ce qui donne un volume brut des autres concours douteux de 348.564 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut autres concours douteux	348 564	339 065	9 499	2,80
-Provisions pour créances douteuses	-194 022	-160 651	-33 372	20,77
-AgiOS réservés	-14 918	-13 888	-1 030	7,41
Total autres concours douteux	139 624	164 526	-24 902	-15,14

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	13 461	36 742	-23 281	-62,52
-Classe 3	5 560	14 135	-8 575	-60,67
-Classe 4	329 543	288 189	41 354	14,35
TOTAL	348 564	339 065	9 499	2,80

c) Les comptes courants associés de 1.771 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 135 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 1.906 mD. Cet encours comporte des créances rattachées totalisant 120 mD, ce qui dégage un nominal de comptes courants associés de 1.786 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Nominal comptes courants associés	1 786	1 786	-	-
-Provisions pour créances douteuses	-135	-135	-	-
-Créances rattachées	120	120	-	-
Total comptes courants associés	1 771	1 771	-	-

3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2005 et Décembre 2006 de 69.765 mD à 65.931 mD enregistrant une diminution de 3.834 mD ou - 5,50 %.

Ces crédits sont composés des éléments suivants :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits sur ress. spéciales courants	59 631	63 200	-3 569	-5,65
-Crédits sur ress. spéciales douteux	5 204	5 537	-333	-5,99
-Créances rattachées	1 096	1 028	68	6,57
TOTAL	65 931	69 765	-3 834	-5,50

Les crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 5.204 mD sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 7.212 mD et des agios réservés pour un montant de 156 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 12.572 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut crédits sur ress. Spéciales douteux	12 572	10 227	2 345	22,93
-Provisions pour créances douteuses	-7 212	-4 597	-2 615	56,87
-Agios réservés	-156	-93	-63	65,95
Total crédits sur ress.spéciales douteux	5 204	5 537	-333	-5,99

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(en md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	35	669	-634	-94,62
-Classe 3	154	217	-63	-29,03
-Classe 4	12 383	9 341	3 042	32,57
TOTAL	12 572	10 227	2 345	22,94

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

a) Créances courantes :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances courantes hors engagements par signatures et comptes courants associés	2 380 858	2 202 761	178 097	8,08
-Créances courantes sur comptes courants associés	1 651	1 651	-	-
	2 382 509	2 204 412	178 097	8,08
-Valeurs non imputées	809	2 113	-1 304	-61,71
-Créances rattachées	29 574	28 457	1 117	3,92
-Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-23 511	-16 275	-7 236	44,46
	2 389 381	2 218 707	170 674	7,69
-Engagements par signatures courants	580 729	523 660	57 069	10,90
TOTAL	2 970 110	2 742 367	227 743	8,30

b) Créances douteuses brutes

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances douteuses hors engagements par signatures et comptes courants associés	446 873	426 703	20 170	4,72
-Engagements par signatures douteux	13 283	11 872	1 411	11,88
	460 156	438 575	21 581	4,92
-Créances douteuses sur comptes courants associés	135	135	-	-
	460 291	438 710	21 581	4,92

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(en md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	21 767	41 149	-19 382	-47,10
-Classe 3	9260	22 052	-12 792	-58,01
-Classe 4	429 129	375 374	53 755	14,32
TOTAL	460 156	438 575	21 581	4,92

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 274.211 mD réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Provisions requises sur engagements hors bilan	5 402	4 719	683	14,47
-Provisions requises sur créances du bilan	268 809	230 535	38 274	16,60
	274 211	235 254	38 957	16,56
-Provisions requises sur comptes courants associés	135	135	-	-
TOTAL	274 346	235 389	38 957	16,56

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 268.809 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 5.402 mD.

Ce volume des provisions de 268.944 mD concernant les créances du bilan y compris les comptes courants associés est affecté à hauteur de 41.673 mD sous forme d'agios réservés et de 227.271 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 228.034 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnés.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 5.402 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 274.974 mD ventilés comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2006	31 12 2005	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Agios réservés	41 673	39 526	2 147	5,43
-Provisions pour créances du bilan	227 899	191 695	36 204	18,88
-Provisions pour créances du hors bilan	5 402	4 719	683	14,47
TOTAL	274 974	235 940	39 034	16,54

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 396.565 mD à 369.346 mD enregistrant ainsi une diminution de 27.219 mD ou 6,86 %.

Cette variation provient de la diminution du volume des titres de transactions de 36.567 mD ou 9,62 % (due aux différents remboursements effectués durant la période allant du 31/12/2005 au 31/12/2006) accompagnée par une augmentation du total des titres de placement à hauteur de 9.348 mD ou 57,46 %.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres vendus à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Les titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

NATURE DES TITRES DE TRANSACTION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	EN %
Bons de trésor assimilables	694 936	625 516	69 420	11,09
Bons de trésor à court terme	108 260	138 150	-29 890	21,63
Sous Total des titres de transaction en principal	803 196	763 666	39 530	5,18
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	20 350	17 353	2 997	17,27
TOTAL DES TITRES DE TRANSACTION SOUSCRITS	823 546	781 019	42 527	5,44

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) provient des nouvelles adjudications en 2006 auprès du trésor pour 182 000 bons d'un nominal de mille dinars, des acquisitions auprès de la BCT pour 40 000 bons et des transferts reçus des clients pour 1 440 bons, compensés par les remboursements ayant eu lieu en 2006 pour 500 titres, les transferts effectués par les clients pour 3 520 titres et la vente de 150 000 titres à la BCT et aux SVT.

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme provient des nouvelles adjudications en 2006 auprès du trésor pour 105 700 bons d'un nominal de mille dinars, des acquisitions auprès de la BCT pour 1 500 bons et des transferts reçus des clients pour 1 060 bons, compensées par les remboursements ayant eu lieu en 2006 pour 135 150 bons et la vente de 3 000 à la BCT.

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres vendus à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2006 comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	EN %
1) TITRES GARDES EN PORTEFEUILLE DE LA BANQUE				
Bons de trésor assimilables	320 173	306 655	13 518	4,40
Bons de trésor à court terme	16 706	61 682	-44 976	-72,92
Bons de trésor à court terme transférés	0	1 050	-1 050	-100
Créances et dettes rattachées	6 849	10 908	-4 059	-37,21
TOTAL des titres gardés en portefeuille	343 728	380 295	-36 567	-9,62
2) TITRES VENDUS A LA CLIENTELE				
Bons de trésor assimilables	395 112	333 573	61 539	18,45
Bons de trésor à court terme	91 554	75 418	16 136	21,40
TOTAL des titres vendus à la clientèle	486 666	408 991	77 675	19
TOTAL GENERAL DES TITRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE	830 394	789 286	41 108	5,20

2) Les titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans le fonds commun de créances sont passés de 16.270 mD au 31/12/2005 à 25.618 mD au 31/12/2006 enregistrant une augmentation de 9.348 mD ou 57,46. L'augmentation enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par l'acquisition des parts prioritaires dans le fonds commun de créances dont le montant s'élève au 31/12/2006 à 10.791 md.

L'augmentation enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	EN %
Obligations émises par les sociétés privées	14 134	15 822	-1 689	-10,68
Parts prioritaires dans le fonds commun de créances	10 791	0	10 791	100,00
Créances et dettes rattachées	694	448	246	54,91
TOTAL	25 618	16 270	9 348	57,46

III-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées et des fonds gérés est passé de 118.554 mD en DÉCEMBRE 2005 à 118.003 mD en DÉCEMBRE 2006 soit une diminution de 550 mD ou 0,46 %.

Cette diminution provient principalement des opérations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT
- Nouvelles participations ou libérations	9 113
- Cession de titres de participation	-10 329
- Réduction de la valeur des participations suite à la réduction du capital de la société émettrice	-100
- Libération du fonds géré placé auprès de la SICAR AVENIR	5 000 ⁽¹⁾
- Dotation aux provisions sur titres de participation	-6 032 ⁽²⁾
- Reprise de provisions sur titres de participation	238
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	-334
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	-148
- Parts résiduelles dans le fonds commun de créances	1 519
- Parts subordonnées dans le fonds commun de créances	500
- Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	23
TOTAL	-550

(1) Le fonds géré placé auprès la SICAR AVENIR a été libéré le 28/12/2006. Au 31 décembre 2006, ce fonds est placé en Bons de trésor assimilables pour un montant de 4.999 mD.

(2) La dotation aux provisions sur portefeuille titres d'investissement se détaille ainsi :

- Dotation aux provisions sur titres de participation	3 681
- Dotation aux provisions sur parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	2 351
TOTAL	6 032

Ces opérations sont détaillées comme suit :

NATURE D'OPERATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET DANS LES COENTREPRISES	FONDS GERE	TOTAL
Encours brut au 31/12/2005 hors créances rattachées	8 136	50 567	68 745	0	127 448
Libérations effectuées au courant du 1 ^{er} semestre 2006	2 019	4 103	0	0	6 122
Libérations effectuées au courant du 2 ^{ème} semestre 2006	0	3 540	1 470	5 000	10 010
Total des libérations	2 019	7 643	1 470	5 000	16 132
Cessions ou remboursements effectués au courant du 1 ^{er} semestre 2006	-73	-6 052	-1 544	0	-7 669
Cessions ou remboursements effectués au courant du 2 ^{ème} semestre 2006	-409	-2 834	0	0	-3 243
Total des cessions ou remboursements	-482	-8 886	-1 544	0	-10 912
Encours brut au 31/12/2006 hors créances rattachées	9 673	49 324	68 671	5 000	132 668
Créances rattachées	26	18	0	2	46
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	0	-11 234	-3 477	0	-14 711
TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	9 699	38 108	65 194	5 002	118 003

III-6/ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
-Logiciels	33,33%
-Licences	33,33%
-Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
-Bâtiments	5% et 2,5%
-Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
-Equipements de bureaux	
-Matériel de transport	10%
-Matériel informatique	20%
-Immobilisations à statut juridique particulier	15%
	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 1.214 mD ou 1.21% en passant de 100.132 mD au 31/12/2005 à 101.346 mD au 31/12/2006. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2006 comme suit :

1) Les immobilisations

RUBRIQUES	SOLDE AU 31/12/2005	ACQUISITIONS OU RECLASSEMENTS		CESSIONS OU RECLASSEMENTS		REGULARISATION DE L'ANNEE 2006	SOLDE AU 31/12/2006
		1 ^{er} SEMESTRE 2006	2 ^{er} SEMESTRE 2006	1 ^{er} SEMESTRE 2006	2 ^{er} SEMESTRE 2006		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds de commerce et droit au bail	2 767	410-	15	-	-	-	3.192
Logiciels informatiques	4 830		281	-	-	-	5.111
Licence	3.405	231	348	-	-	-	3 984
Total des immobilisations incorporelles	11.002	641	644	-	-	-	12.287

IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	11.146						11 146
Constructions	43.862		2901	-	-		46.763
Constructions non affectés aux activités professionnelles	242	-	-	-	-		242
Agencement, aménagement et installation	30 164	-	-	4	571	-	29.589
Installations générales des constructions	6.097	8	-	-	8	-	6 097
Agencement, aménagement des constructions	15.228	204	777	-	-	-	16.209
Matériel d'exploitation bancaire	711	614	720	-	-	-	2045
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	5	-	-	-	-	-	5
Equipements de bureaux	6 989	113	1.339	1	95	-	8.345
Agencement des équipements de bureaux	134	4	6	-	-	-	144
Mobilier de bureaux	6.657	112	101	-	83	-	6.787
Agencement du mobilier de bureaux	622	30	120	-	-	-	772
Matériel de transport	1.973	195		331	15	-	1 822
Matériel informatique	42.448	873	283	-	1.776	-	41.828
Travaux en cours	7.698	3.420	1.486	656		-	11.948
avances sur immobilisations en cours	1.616	-	580	-	2.022	-	174
Immobilisations à statut juridique particulier	325	-	-	-	-	-	325
Autres Immobilisations	395	242	-	-	242	-	395
Total des immobilisations corporelles	176.312	5.815	8.313	992	4.812	-	184.636
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	187.314	6.456	8.957	992	4.812	-	196.923

Au vu de ce tableau, Les mouvements effectués sur les comptes des immobilisations sont résumés comme suit :

- Total des acquisitions de l'année 2006 = 15.413 mD
- Total des reclassements de l'année 2006 = 5.523 mD
- Total des cessions de l'année 2006 = 5.804 mD
- Total des imputations des avances = 2.022 mD

Les reclassements concernent le transfert du compte de travaux en cours vers les autres comptes d'immobilisations d'un montant de 5.523 mD.

2) Les amortissements

RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULES 31/12/2005	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		APUREMENT DES AMORTISSEMENTS	REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/2006	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2006
		1 ^{er} SEMESTRE 2006	2 ^{er} SEMESTRE 2006				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds de commerce et droit au bail	763	70	87	-	-	920	2.272
Logiciels informatiques	3.687	181	204	-	-	4.072	1 038
Licence	1.717	476	509	-	-	2.702	1 281
Total des immobilisations incorporelles	6.167	727	800	-	-	7.694	4.591
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	-	-	-	-	-	-	11 146
Bâtiments	11.435	650	691	-	31	12.807	33.956
Constructions non liées aux activités professionnelles	104	-	10	-		114	128
Agencement et	1.593	777	809	-	2	3.181	13 028

aménagement des constructions							
Installations générales des constructions	660	305	305	-	-	1.270	4.827
Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments	23.042	698	659	<530>	-	23 869	5.720
Equipements de bureaux	4.381	242	340	<81>	-	4.882	3.463
Agencements des équipements de bureaux	14	7	7	-	-	28	116
Matériel de transport	1.305	126	131	<333>	-	1.229	593
Mobilier de Bureaux	3.026	285	282	<80>	-	3.513	3.274
Agencements du mobilier de Bureaux	58	32	44	-	-	134	638
Matériel d'exploitation bancaire	84	76	170	-	-	330	1.715
Agencements du Matériel d'exploitation bancaire	1	-	1	-	-	2	3
Matériel informatique	35.040	1.546	1.306	<1.702>	9	36.190	5.638
avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	174
Travaux en cours	-	-	-	-	-	-	11.948
Immobilisations à statut juridique particulier	216	24	18	-	-	258	67
Autres immobilisations	56	9	9	-	-	74	321
Total des immobilisations corporelles	81.015	4 777	4 791	<2.726>	-	87 881	96 754
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	87.182	5 504	5 591	<2.726>	24	95.575	101.345

Ainsi, les dotations aux amortissements enregistrées au titre de l'exercice 2006 sur les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent 11.095 mD majorées de 4.653 mD représentant les résorptions des charges reportées, ce qui donne un total de 15.748 mD.

Le montant des dotations aux amortissements des biens subventionnés s'élève à 42 md.

Le montant des régularisations des amortissements sur exercices antérieures s'élève à 15 md.

III-7/ Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 109.086 mD en DÉCEMBRE 2005 à 124.546 mD en DÉCEMBRE 2006 enregistrant une augmentation de 15.460 mD ou 14,17 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes d'attente et de régularisation : + 1.302 mD
- Autres comptes : + 14.158 mD

III-7-1 : Les comptes d'attente et de régularisation sont passés entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 19.117 mD à 20.419 mD ce qui donne une augmentation de 1.302 mD. Cette augmentation est imputable aux comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes de régularisation	18 351	17 951	400	2,23
Sièges, succursales et agences	460	1 166	-706	-60,55
Comptes de position de change et d'ajustement devises	1 608	0	1 608	100,00
Total	20 419	19 117	1 302	6,81

III-7-2 : Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 14.158 mD ou 15,74 % en passant de 89.969 mD en DÉCEMBRE 2005 à 104.127 mD en DÉCEMBRE 2006. Cet accroissement provient des comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Débiteurs divers	98 377	84 827	13 550	15,97
Comptes de stocks	7	4	3	75,00
Charges reportées	5 743	5 138	605	11,76
Total	104 127	89 969	14 158	15,73

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt	809 mD
- Charges à répartir	910 mD
- Frais d'augmentation de capital	36 mD
- Frais d'études	3 987 mD
Total	5 742 mD

Ces charges reportées ont fait l'objet d'une résorption au titre de l'année 2006 d'un montant de 4.653 mD.

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 un accroissement de 465.920 mD ou 12,71 % en passant de 3.667.100 mD à 4.133.020 mD.

NOTE IV/

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes =

- PA1 = Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales
- PA5 = Autres passifs

IV-1/ BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 2.559 mD à 12.764 mD soit une augmentation de 10.205 mD ou 398,79 %. Cette variation est due à l'augmentation du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT qui sont passés de 1.323 mD en DÉCEMBRE 2005 à 12.310 mD en DÉCEMBRE 2006 enregistrant une augmentation de 10.987 mD ou 830,46 % accompagnée d'une diminution des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 775 mD ou 64,26 %.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes BCT en devises	12 310	1 323	10 987	830,46
Chèques BCT en attente de règlement	431	1 206	-775	-64,26
Dettes rattachées	23	30	-7	-23,33
TOTAL	12 764	2 559	10 205	398,79

IV-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 118.590 mD à 21.656 mD soit une baisse de 96.934 mD ou 81,74 %. Cette variation est due à la baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires qui sont passés de 117.288 mD en DÉCEMBRE 2005 à 20.007 mD en DÉCEMBRE 2006 enregistrant une baisse de 97.281 mD ou 82,94% accompagnée d'une augmentation des dépôts des établissements financiers à hauteur de 346 mD ou 26,58 %.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires sont constitués des éléments suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Emprunt marché monétaire en dinar	0	107 100	-107 100	-
Emprunt en devise auprès des banques	10 485	0	10 485	-
Dépôts des correspondants Banquiers	9 078	8 241	837	10,16
Autres sommes dues	413	1 874	-1 461	-77,96
Dettes rattachées	31	73	-42	-57,83
TOTAL	20 007	117 288	-97 281	-82,94

Les dépôts et avoirs des établissements financiers sont passés entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 1.302 mD à 1.648 mD enregistrant une augmentation de 346 mD ou 26,58 %. Cette variation provient de l'augmentation des soldes créditeurs des comptes courants des entreprises de leasing d'un montant de 315 mD, ainsi qu'une variation de créances rattachées à hauteur de 31 mD.

IV-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 460.014 mD ou 15,31 % en passant de 3.004.259 mD en DÉCEMBRE 2005 à 3.464.273 mD en DÉCEMBRE 2006.

Cette augmentation provient des postes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dépôts à vue	1 500 278	1 253 000	247 278	19,73
Dépôts d'épargne	808 507	730 848	77 661	10,63
Comptes à échéance	537 259	448 160	89 099	19,88
Bons à échéance	415 516	378 777	36 739	9,70
Certificats de dépôts marchés monétaire	102 000	77 000	25 000	32,47
Dettes rattachées	16 744	13 096	3 648	27,86
Autres sommes dues	83 969	103 378	-19 409	-18,77
Total	3 464 273	3 004 259	460 014	15,31

IV-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 191.140 mD à 179.192 mD enregistrant une diminution de 11.948 mD ou 6,25%.

Ce poste est composé principalement :

- Du montant restant du sur l'emprunt obligataire émis par la banque en date du 09/12/2002 pour un montant de cinquante millions de dinars remboursable sur une durée de sept ans dont deux ans de franchise. La première et la deuxième échéance ont été remboursées pendant les exercices 2005 et 2006 pour un montant de 20.000 mD. L'encours non encore échu d'un montant de 30.000 mD est majoré des dettes rattachées arrêtees au 31/12/2006 pour un montant de 114 mD.
- De l'emprunt subordonné SFI. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41.500.000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63.532.350 TND.

Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2006 des dettes rattachées totalisant 229 mD.

- De l'emprunt subordonné PROPARCO. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8.300.000,00 EUR soit une contre valeur en dinar de 13.364.660 TND.

Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2006 des dettes rattachées totalisant 45 mD.

Ces emprunts subordonnés qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une diminution de 1.918 mD ou 2,60 % en passant de 73.824 mD en DÉCEMBRE 2005 à 71.906 mD en DÉCEMBRE 2006. Cette variation des ressources spéciales provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	NOUVELLES RESSOURCES	REMBOURSEMENTS	SOLDE AU 31/12/2006	AU
FOPRODI	1 007	121	5		1 123
BIRD	740	12	0		752
FONAPRA	7 683	1 104	1 816		6 971
FOSDA	414	5	26		393
FOSEP	6	0	0		6
LIGNE AFD	6 817	1 000	1 085		6 732
LIGNE BEI	987	21	398		610
LIGNE ITALIENNE	7 631	2 767	1 041		9 357
BANQUE MONDIALE	4 669	0	675		3 994
LIGNE APEX	3 165	0	591		2 574
LIGNE PROPARCO	19 044	34	2 135		16 943
LIGNE SUEDOISE	346	0	85		261
LIGNE KFW	13 736	3 366	1 220		15 882
LIGNE CFD	4 034	0	1 502		2 532
LIGNE ESPAGNOLE	1 127	415	87		1 455
FNG	1 719	0	0		1 719
Sous Total	73 125	8 845	10 666		71 304
Dettes rattachées	699	0	97		602
Total	73 824	8 845	10 763		71 906

IV-5/ Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 66.435 mD au 31/12/2005 à 75.156 mD au 31/12/2006 enregistrant une augmentation de 8 721 mD ou 13,13 %.

Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Provisions pour passifs et charges	10 965	7 367	3 598	48,84
Comptes d'attente et de régularisation	43 327	37 985	5 342	14,06
Autres comptes	20 864	21 083	-219	-1,03
Total	75 156	66 435	8 721	13,13

Ces postes comportent les éléments suivants :

IV-5-1 : Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31/12/2006 principalement des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 5.562 mD et des provisions pour engagements hors bilan pour 5.403 mD.

IV-5-2 : Comptes d'attente et de régularisation

Ces comptes sont détaillés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2006	AU	SOLDE 31/12/2005	AU	VARIATION VALEUR	EN	VAR EN %
Comptes d'ajustement en devises		0		23		-23	-100,00
Autres produits constatés d'avance		5 110		4 905		205	4,18
Charges à payer		21 328		15 359		5 969	38,86
Comptes d'attente à régulariser		16 889		17 698		-809	-4,57
Total		43 327		37 985		5 342	14,06

IV-5-3 : Autres comptes

Ce poste est détaillé comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2006	AU	SOLDE 31/12/2005	AU	VARIATION VALEUR	EN	VAR EN %
Etat, impôts et taxes		7 119		8 048		-929	-11,54
Comptes de retenues		7 862		8 103		-241	-2,91
Autres créditeurs divers		5 883		4 932		951	19,28
Total		20 864		21 083		-219	-1,03

NOTE N°V

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres est passé entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 284.117 mD à 379.979 enregistrant ainsi une augmentation de 95.862 mD ou 33,74 %.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Capital souscrit (augmentation de capital)	50 000 mD
- Capital non appelé	-37 500 mD
- Prime d'émission	75 000 mD
- Réserve légale	954 mD
- Réserves ordinaires	1 829 mD
- Réserves pour plus value de Cession des titres	614 mD
- Réserves pour fonds social	2 361 mD
- Résultats reportés	574 mD
- Subventions	-42 mD
- Amortissements dérogatoires	96 mD
- Variation du résultat net entre 2005 et 2006	1 976 mD
	95 862 mD

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Augmentation du capital

L'exercice 2006 a été marqué par la réalisation de l'augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 mai 2006. La première résolution de cette assemblée a décidé d'augmenter le capital de la banque de 50 millions de dinars en numéraire pour le porter de 120 à 170 millions de dinars par l'émission de 5 millions d'actions nouvelles de 10 dinars de nominal chacune avec une prime d'émission de 15 dinars par action à verser en intégralité à la souscription. Cette augmentation de capital a été libérée au quart soit 12,5 millions de dinars, la libération de la partie non encore appelée (37,5 millions de dinars) se fera sur une période de deux ans.

b) Prime d'émission

La prime d'émission dégagée suite à l'augmentation du capital en numéraire s'élève à 75.000 mD (soit 5 000 000 de nouvelles actions multiplié par une prime d'émission de 15 dinars par nouvelle action).

c) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 954 mD ou 9,54 % en passant de 10.000 mD en DÉCEMBRE 2005 à 10.954 mD en DÉCEMBRE 2006. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2005 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 31 mai 2006.

d) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 1.829 mD ou 5,72 % en passant de 31.977 mD en DÉCEMBRE 2005 à 33.806 mD en DÉCEMBRE 2006. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement suivant la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 31 mai 2006.

e) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 614 mD suite à l'affectation d'un montant de 2.443 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2005 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 1.829 mD.

f) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 2.361 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2005 à raison de 1.908 mD majoré d'un montant de 453 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

g) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2006 à 653 mD.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires et des emprunts subordonnés.

h) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2005.

Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2005 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2006.

i) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2005 et Décembre 2006 de 19.078 mD à 21.055 mD enregistrant une augmentation de 1.977 mD ou 10,36 %.

NOTE VI**OBJET / NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

VI-1/ Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie.

En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

VI-2/ Les opérations de change non dénouées à la date du 31-12-2006 s'élèvent à 212.512 mD.

VI-3/ La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31-12-2006 à 19 mD.

VI-4/ Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31-12-2006 totalisent 176.546 mD.

NOTE VII**OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat net de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances et hors bilan, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et diminué de l'impôt sur les sociétés.

VII-1 Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 277.131 mD à 316.854 mD enregistrant ainsi une augmentation de 39.723 mD ou 14,33 %.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- Revenus du portefeuille titres d'investissement,

VII-1-1 : Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 191.047 mD au 31/12/2005 à 220.454 mD au 31/12/2006 enregistrant une progression de 29.407 mD ou 15,39 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	708	316	392	124,15
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	18 147	10 303	7 844	76,13
Intérêts sur crédits à la clientèle	152 568	135 754	16 814	12,39
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	35 866	32 889	2 997	9,05
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	9 836	9 056	780	8,61
Autres intérêts et revenus assimilés	3 329	2 729	600	21,99
TOTAL	220 454	191 047	29 407	15,40

VII-1-2 : Les Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 42.518 mD au 31/12/2005 à 46.750 mD au 31/12/2006 enregistrant une augmentation de 4.232 mD ou 9,95 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commission sur opérations de change	1 553	1322	231	17,48
Commission sur engagements de financement	11 780	10 370	1 410	13,60
Commission sur engagement de garantie	3 137	2 828	309	10,94
Commission sur prestations de services financiers	12 723	10 616	2 107	19,85
Commissions sur autres opérations bancaires	17 557	17 382	175	1,01
TOTAL	46 750	42 518	4 232	9,95

VII-1-3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 46.949 mD au 31/12/2006 contre 41.235 mD au 31/12/2005 soit une augmentation de 5.714 mD ou 13,86 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

VII-1-3-a/ Titres de transactions

Les produits des titres de transaction sont passés de 27.199 mD au 31/12/2005 à 24.153 mD au 31/12/2006 enregistrant une diminution de 3.046 mD ou 11,20 %.

Ces produits se décomposent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts	19 414	25 643	-6 229	-24,29
Plus value de cession	4 739	1 564	3 175	203,02
Plus ou moins value de remboursement	0	-8	8	-99,14
TOTAL	24 153	27 199	-3 046	-11,20

VII-1-3-b/ Titres de placement

Les revenus des titres de placement qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires du FCC souscrites par la BIAT au cours de l'année 2006 ont enregistré une augmentation de 266 mD ou 24,98 % en passant d'une période à une autre de 1.065 mD à 1.331 md. Cette augmentation provient principalement des nouvelles souscriptions ayant eu lieu au cours de l'année 2006 sous forme de parts prioritaires du FCC.

VII-1-3-c/ Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 12.972 mD au 31/12/2005 à 21.465 mD au 31/12/2006 enregistrant une augmentation de 8.493 mD ou 65,48 %.

VII-1-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 370 mD ou 15,89 % en passant d'une période à une autre de 2.330 mD à 2.700 mD. Cette augmentation provient principalement des dividendes qui ont enregistré une évolution de 353 mD.

VII-2/ Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 98.622 mD à 104.787 mD enregistrant ainsi une augmentation de 6.165 mD ou 6,25 %.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

VII-2-1 : Les Intérêts encourus et les charges assimilées :

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 95.542 mD au 31/12/2005 à 101.753 mD au 31/12/2006 enregistrant un accroissement de 6.211 mD ou 6,5 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	276	220	56	25,53
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	9 374	9 146	228	2,49
Intérêts sur dépôts de la clientèle	79 546	67 944	11 602	17,08
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	8 640	9 270	-630	-6,80
Intérêts sur ressources spéciales	3 135	3 699	-564	-15,24
Autres intérêts et charges	782	5 263	-4 481	-85,14
TOTAL	101 753	95 542	6 211	6,50

VII-2-2 : Les Commissions encourues :

Les commissions encourues sont passées de 3.079 mD au 31/12/2005 à 3.034 mD au 31/12/2006 enregistrant une diminution de 45 mD ou 1,47%.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	250	297	-47	-15,65
Commissions sur opérations avec la clientèle	915	1 069	-154	-14,37
Commissions sur prestations de services financiers	1 734	1 647	87	5,27
Commissions sur autres opérations	135	66	69	103,93
TOTAL	3 034	3 079	-45	-1,47

VII-3/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2006 un montant de 59.075 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions ⁽¹⁾ 95.002 mD
- Reprise de provisions <35.889> mD
- Récupérations créances passées en perte <38> mD

(1) La variation entre le 31/12/2005 et le 31/12/2006 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	68 600	42 200	26 400	62,56
Dotation aux provisions pour risques et charges	3 199	1 135	2 064	181,71
pertes sur créances	23 203	2 620	20 583	785,62
Total des pertes	95 002	45 955	49 047	106,73

Reprise de provisions sur créances de la clientèle	35 618	9 055	26 563	293,34
Reprise de provisions pour pertes et charges	271	95	176	186,48
Récupérations créances passées en perte	38	50	-12	-24,92
Total des gains	35 927	9200	26 727	290,51
Solde en perte	59 075	36 755	22 320	60,73

VII-4/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2006 un solde en perte de 2.701 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	6.032 mD
- Charges et pertes	78 mD
- Plus value de cession	<3.171> mD
- Reprise de provision	<238> mD

La variation entre le 31/12/2005 et le 31/12/2006 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur titres de participation	3 681	2 555	1 126	44,07
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	2 351	268	2 083	777,24
Charges sur titres	78	45	33	73,07
Total des pertes	6 110	2 868	3 242	113,04
Reprise de provisions sur titres de participation	238	50	188	375,39
Plus value de cession des titres de participation	3 171	2 444	727	29,74
Total des gains	3 409	2 494	915	36,68
Solde en perte	2 701	374	2 327	622,37

VII-5/ Autres produits d'exploitation

Cette rubrique qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel est passée entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 de 1.892 mD à 2.338 mD enregistrant ainsi une augmentation de 446 mD ou 23,59 %.

VII-6/ Frais de personnel

L'augmentation de 8.311mD ou 11,90 % enregistrée entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 est imputable principalement aux salaires à hauteur de 6.588 mD, aux charges sociales à hauteur de 1.915 mD contre une diminution des autres frais à concurrence de 191 mD.

VII-7/ Charges générales d'exploitation

La diminution de 771 mD enregistrés entre DÉCEMBRE 2005 et DÉCEMBRE 2006 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 985 mD et d'une diminution des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 1.756 mD.

VII-8/ Dotations aux amortissements

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2006 un montant de 15.691 mD ventilés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 528	823	705	85,51
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 525	10 354	-829	-8,01
Dotations aux amortissements des charges reportées	4 653	4671	-18	-0,38
Régularisation des amortissements	-15	0	-15	
Total de la dotation annuelle	15 691	15 848	-143	-0,99

VII-9/ Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires.

Le solde de cette rubrique provient des plus value de cession d'immobilisation à hauteur de 96 mD et des autres profits à hauteur de 65 mD, compensé par des moins value sur cession d'immobilisation pour 177 mD.

VII-10/ Impôt sur les bénéfiques.

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2006 un montant de 5.177 mD contre 5.542 au 31/12/2005 soit un diminution de 365 mD ou - 6,59 %.

NOTE VIII**OBJET / PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT**

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31-12-2006 à 456.244 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

NOTE N°IX**OBJET : NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 729.642 mD au 31-12-2005 à 1.116.892 mD au 31-12-2006 enregistrant une augmentation de 387.250 mD ou 53,07 %. L'ensemble des ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie positifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 341.944 mD, des flux de trésorerie négatif provenant des activités d'investissements à hauteur de 16.688 mD et d'un flux positif des activités de financement à hauteur de 53.809 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 8.185 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

IX-1 Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 115.138 mD entre Décembre 2005 et DÉCEMBRE 2006 compensé à hauteur de 7.257 mD par l'incidence de la variation des taux de change, ce qui dégage une augmentation nette de 107.881 mD.
- Les crédits à la clientèle se sont diminués de 150.757 mD entre les deux périodes Minorés à concurrence de 210 mD par la variation des taux de change, ce qui a engendré un diminution nette de 150.967 mD.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31-12-2005 et le 31-12-2006 à 139.834 mD.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 227.538 mD ce qui donne un flux de trésorerie positif qui vient compenser les flux de trésorerie négatifs ci-dessus mentionnés.

IX-2 Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 16.688 mD.

IX-3 Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 53.809 mD provient principalement de l'encaissement des primes d'émission pour 75.000 mD ainsi que le quart du montant de l'augmentation du capital soit 12.500 mD compensé par le remboursement des emprunts et du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires et par la baisse du total des ressources extérieures.

IX-4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31-12-2006 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 8.185 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- dépôts de la clientèle	7 257
- dépôts des établissements bancaires	<261>
- prêts et avances accordés à la clientèle	<210>
- sommes versées aux créditeurs divers	1
- autres flux de trésorerie	1398
- Revenus du portefeuille d'investissement	-
	8 185

IX-5 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31-12-2006 à 1.116.892 mD proviennent essentiellement des postes suivants :

Chiffres exprimés en dinars

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	
LIQUIDITES EN TND	<u>183 734 519</u>
CAISSE TND	34 966 839
CORRESPONDANTS DEBITEUR	67 373 282
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-9 253 431
PLACEMENT TND	89 103 356
EQUIVALENT DE LIQUIDITE DEBITEURS	1 594 444
EQUIVALENT DE LIQUIDITE CREDITEURS	-49 972
LIQUIDITES EN DVS	<u>627 080 649</u>
CAISSE DVS	7 689 250
CORRESPONDANTS DEBITEUR	13 105 533
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-12 565 283
PLACEMENT DVS	618 851 150
TITRES DE TRANSACTIONS	<u>355 807 081</u>
EMPRUNT TND	-
EMPRUNT DEVISES	<u>-10 484 991</u>
PLACEMENT SUP A 3 MOIS	<u>- 39 244 858</u>
LIQUIDITE ET EQUIV	1 116 892 400

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2004, nous avons examiné les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », pour l'exercice clos le 31 Décembre 2006.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et notamment, celles consignées dans la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93 – 23 du 30 Juillet 1993 et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2006, font apparaître un total du bilan de D : 4.133.020.168 et un bénéfice net de D : 21.054.807. Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation

des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la banque, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les établissements bancaires.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », arrêtés au 31 Décembre 2006, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont, pour tout aspect significatif, réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la banque, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

6- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

7- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents et des dispositions de l'article 266 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances significatives qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la banque.

8- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la banque dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

Tunis, le 27 Avril 2007

Les Commissaires Aux Comptes

ORGA-AUDIT

FINOR

Mohamed Salah BEN AFIA

Fayçal DERBEL

Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes au Titre de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2006

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

- 1- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY », 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV TRESOR » et 0,3% TTC de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ». Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur.
- 2- La BIAT a conclu, le 04 Septembre 2006, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de 0,1% HT de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de D : 5.000 HT et un maximum de D : 20.000 HT, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Cette convention stipule, en outre, que cette SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.
- 3- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».

- 4- La BIAT a conclu en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP-EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution. Cette convention est conclue pour une période de cinq ans, à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction.
- Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale.
- 5- La BIAT a conclu, le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.
- Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de D : 50.000 TTC.
- 6- La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions de dinars, libéré en totalité.
- Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.
- En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.
- Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.
- 7- La BIAT a conclu, le 11 Novembre 2003, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 10 Novembre 2004 au 10 Novembre 2008, de 35.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.
- Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.
- 8- La BIAT a conclu, le 30 Décembre 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.
- Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.
- 9- La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » une convention de collecte d'ordres en bourse. L'article 8 de cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :
- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse : 50% à la BIAT et 50% à la FPG ;
 - Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote : 100% à la FPG ;
 - Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la FPG : 100% à la FPG ; et
 - Toutes autres commissions prélevées sur les clients de la BIAT : 100% à la BIAT.
- En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.
- 10- La BIAT a conclu en date du 10 Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquies des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 mD et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 mD.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élèvent au 31 Décembre 2006, à 12.810 milles dinars réparti comme suit : 1.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles, 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles et 10.791 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0.05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0.4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

- 11-** Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société «LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2006, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000.
- 12-** La BIAT a conclu, en 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », se détaillant comme suit :
- Contrat d'assurance de responsabilité civile, en date du 05 Janvier 2004, prévoyant une prime annuelle en hors taxe de D : 8.822.
 - Contrat collectif d'assurance vie « protection familiale », en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 103.032.
 - Contrat d'assurance contre les accidents corporels, en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 76.918.
 - Contrat d'assurance contre le vol et la perte des cartes de paiement prévoyant une prime pour l'année 2006 de D : 111.316.
 - Contrat d'assurance multirisque sur les ordinateurs prévoyant une prime annuelle de D : 33.011.
 - Contrat d'assurance de la flotte automobile prévoyant une prime pour l'année 2006 de D : 60.241.
 - Contrat d'assurance « vol global banque » prévoyant une prime pour l'année 2006 de D : 209.011.
 - Contrats d'assurance « incendie et garanties annexes » prévoyant une prime pour l'année 2006 de D : 150.492.
- 13-** La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3ème année de location, soit à compter du premier Janvier 2006. Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.
- Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à la société « Assurances BIAT », outre les locaux objet du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus-visé. Le loyer annuel s'élève à D : 28.720 hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1^{er} Janvier 2007 ; les premiers loyers au titre de la période allant du 1^{er} Avril au 31 Décembre 2006 et s'élevant à D : 21.540 hors TVA, étant réglés en totalité à la signature dudit avenant. Ce dernier stipule aussi que les loyers subiront une majoration annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} Janvier 2007.
- 14-** La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la CIAR s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.
- 15-** La BIAT a conclu le 15 Décembre 2004, avec la « CIAR » une convention de location de bureaux en vertu de laquelle la BIAT loue la totalité du premier étage ainsi que cinq bureaux au deuxième étage de l'immeuble situé à l'angle avenue Hédi Chaker et rue du Koweït objet de titre foncier dénommé « Marie Thérèse ». Le loyer annuel a été fixé à 28.720 dinars hors TVA et subira à partir de la troisième année de location une majoration cumulative de 5%.
- Ce contrat a été résilié à partir du 31 Mars 2006.
- 16-** La BIAT a conclu, à la date du 18 Mai 2006, avec la société « CIAR » un contrat de location du fonds de commerce de l'agence bancaire sise à 60, Avenue Mohamed V, Tunis et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 46.581 hors taxes, payable semestriellement et d'avance.
- Cette location est consentie pour une période d'une année renouvelable, commençant le 1er Avril 2006 et finissant le 31 Mars 2007. Le loyer sera majoré de 20% à partir du 1er Avril 2007. Cette majoration sera appliquée tous les trois ans, à partir de cette date.
- 17-** La BIAT a cédé, en 2006, à la société « CIAR » du mobilier et du matériel de bureau pour un montant total de D : 8.700 TTC.
- 18-** La BIAT a cédé le 28 Juin 2006, le fonds de commerce de l'agence sise à EL MANAR II, moyennant un prix de D : 50.000, dont D : 46.000 au titre des éléments incorporels.
- 19-** La BIAT a cédé le 3 Mai 2006, au profit de la famille FAKHFAKH, 154.359 actions de la Compagnie Internationale Arabe de Tourisme « CIAT », au prix unitaire 15 dinars par action, soit un total de D : 2.315.385. Cette cession a permis de dégager une plus-value totale de D : 771.795, soit 5 dinars par action.
- 20-** La BIAT a cédé le 3 Mai 2006, au profit de la famille FAKHFAKH, 5.151 actions de la Société de Promotion et d'Animation Touristique « SOPRAT », au prix unitaire de 15 dinars par action, soit un total de D : 77.265. Cette cession a permis de dégager une plus-value totale de D : 23.180, soit 4,5 dinars par action.
- 21-** La BIAT a conclu le 02 Juin 2006, un avenant à la convention du 11 Janvier 1995 signée avec l'OSI « Organisation et Services Informatiques » qui prévoit une rémunération au titre de la conception et la réalisation d'un système d'information intégré. Cette rémunération s'élève pour l'exercice 2006 à un montant de 1.850 mD hors taxes.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, nous n'avons pris connaissance d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, le 27 Avril 2007

Les Commissaires Aux Comptes

ORGA-AUDIT
Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR
Fayçal DERBEL